

2000SC - FLEXILASTIC

MEMBRANE DE PONTAGE DES FISSURES ET D'ATTÉNUATION SONORE

DESCRIPTION

Flexilastic 2000SC est une membrane collante, munie d'un papier protecteur, renforcé d'un tissu d'armature, servant à l'atténuation sonore et au pontage des fissures existantes ou éventuelles au sol dans le plan (avec un mouvement jusqu'à 10 mm (3/8")), conçu spécialement pour l'utilisation en dessous des carreaux de céramique, porcelaine et pierre naturelle.

Flexilastic 2000SC, en conjonction avec les apprêts Flexilastic 4000 et 4001, s'applique sur toute surface structurellement solide et propre : surfaces de béton à l'intérieur et à l'extérieur, bloc de béton et maçonnerie, chapes de ciment, panneaux de ciment, surfaces existantes de carreaux de céramique ou du terrazzo, et à l'intérieur seulement contreplaqué de grade extérieur, les panneaux pour le sol de particules orientées (OSB), produits de nivellement et de colmatage, revêtements existants de carreaux de vinyle et de vinyle noncoussiné, planchers à chauffage à rayonnement.

USAGES

Ses propriétés d'atténuation sonore et pontage des fissures existantes ou éventuelles au sol dans le plan le rendent un système idéal pour compléter les installations de carreaux de céramique, porcelaine et pierre naturelle dans :

- Les condominiums, édifices à bureaux.
- Bâtiments à étages multiples, les hôtels.
- Les écoles, les maisons résidentielles.

COMPOSITION ET MATÉRIAUX

Flexilastic 2000SC est un tissu d'armature renforcé, laminé sur une membrane adhésive munie d'un papier protecteur. La membrane est collante au dessous, pour une adhérence supérieure sur les surfaces de béton, d'acier et de bois. La surface en tissu d'armature renforcé présente une surface de pose excellente pour les ciments-colles modifiés au polymère. Le système Flexilastic 2000SC ne contient pas de COV et non nocif pour l'environnement, qui permet son utilisation dans des espaces fermés. L'adhésif collant et caoutchouteux conserve sa flexibilité pour la vie de l'installation de carreaux de céramique ou de pierre.

CARACTÉRISTIQUES

- Réduction de son, IIC : 71; STC: 72.
- Pour installations intérieure et extérieure.
- Commercial et résidentiel.
- Pontage des fissures au sol dans le plan jusqu'à 10 mm (3/8").
- Les carreaux de céramique et de pierre peuvent être posés immédiatement après l'installation.
- Ne contient pas de COV.
- Résistant à l'eau.
- Isolant thermique.
- Recommandé pour les planchers à chauffage à rayonnement.

Obtention de points LEED

MR Crédit 5, Matériaux régionaux*
 QEI Crédit 4.1, Matériaux à faibles émissions
 Adhésifs et produits d'étanchéité
 QEI Crédit 4.3, Matériaux à faibles émissions
 Revêtements de sol
 *Peut être éligible

points LEED
 Jusqu'à 2 points

1 point

1 point

DONNÉES TECHNIQUES

Répond ou dépasse les normes ANSI A118.12.

Propriétés Physiques Typiques a 23°C (73°F) et 50% humidité relative

Épaisseur	2.8 mm (110 mil)
Couleur gris haut	noir endos adhésif
Elongation (ASTM D412)	500 % min (adhésif seul)
Température de service	entre -29°C et 82°C (-20°F et 180°F)
Température d'application	entre 7°C et 49°C (45°F et 120°F)
Test Robinson pour planchers (ASTM C627):	indiqué pour installations commerciales légères.
Cap. de largeur max. des fissures	3/8" (10 mm) dans le plan
Cap. de transfert de mouvement	max 1/4" (6 mm) dans le plan
Indice d'isolation des bruits d'impact	(ASTM E492) IIC 71*
Indice d'isolation sonore	(ASTM E90) STC 72*
Ajust à l'isolation des bruits d'impact	(6"bétons)(ASTME 2179-03)IIC= 22.0
Durée de conservation	1 an dans l'emballage d'expédition d'origine entreposé dans un endroit sec à entre 4°C et 35°C (40°F et 95°F)

* lorsqu'utilisé avec des systèmes de plancher/murs / plafonds conçu pour contrôle sonore.

PERFORMANCE ACOUSTIQUE

Performance acoustique, selon ASTM E 492 et ASTM E90, du Flexilastic 2000SC est certifié par un laboratoire acoustique indépendant. L'évaluation effectuée sur dalle de béton de 20 cm (8") avec plafond acoustique. Résultats indice Isolation à l'impacte IIC, ASTM E492-04: 71 et Indice Transmission de son (STC): 72. Des résultats d'essais avec d'autres configurations de sous-planchers sont disponibles en contactant Flextile.

Emballage/ Consommation

Flexilastic 2000SC: 914 mm x 12.2 m (36" x 40') rouleau
 Apprêt Flexilastic 4000: 3.78 L (1 US gal) & 18.9 L (5 US gal)
 Apprêt Flexilastic 4001: 18.9 L (5 US gal)
 Apprêt Flexilastic 4000 8.4-9.8 m²/L (300-400 p.c. / gal U.S.)
 Apprêt Flexilastic 4001 3.7-4.9 m²/L (150-200 P.C./ gal U.S.)



■ LIMITATIONS

- N'est pas conçue pour usage comme membrane imperméabilisante ou pour une finition de surface.
- N'est pas pour utilisation comme membrane de toiture au dessus d'espaces occupés, ou sur des surfaces instables.
- Ne pas employer lorsque la pression hydrostatique est négative, lorsque l'humidité du support excède 1.36 kg par 92.9 m² (3 lb par 1 000 pi²) par 24 heures.
- Ne pas utiliser pour recouvrir les joints de dilatation et de contrôle.
- Ne pas employer sur les fissures soumises à un mouvement hors plan, ou pour ponter des fissures supérieures à 10 mm (3/8").
- Appliquer seulement lorsque la température ambiante et du support se situent entre 7°C (45°F) et 49°C (120°F).
- Ne pas installer Flexilastic 2000SC sur l'apprêt humide. Laisser sécher l'apprêt jusqu'à ce qu'il soit collant.
- Ne pas entreposer Flexilastic 2000SC en des endroits exposés au soleil direct.
- Entreposer la Flexilastic 2000SC dans un endroit sec, à température entre 10°-32°C (50°-90°F).
- Non recommandé pour applications verticales au-delà de 2.4 m (8') en hauteur.
- Ne pas exposer le produit entreposé, aux rayons solaires directs.

■ PRÉPARATION À L'INSTALLATION

La surface doit être solide, nivelée, sèche, sans graisse, huile, saleté, peinture, durcisseur, scellant ou autres impuretés, ainsi que les protubérances pouvant trouser la membrane. Bien nettoyer la surface de toute saleté de construction par des moyens mécaniques, cad. Par grenailage, scarification ou ponçage avant d'appliquer l'apprêt et la membrane. Les surfaces doivent être maintenues à des températures entre 10°C (45°F) et 32°C (90°F) durant l'installation. Les supports de béton doivent être secs, complètement mûris. La finition sur béton doit être faite au balai ou à la flote de bois. La surface doit être d'équerre et d'aplomb avec une tolérance 6 mm (1/4") sur 3 m (10') de planchers.

Appliquer une couche de mortier d'éraflure de Flexitile 57 mélangé avec Flexitile 43 ou 44 additifs, aux surfaces de béton existantes où l'abrasion n'obtient pas une surface assez poreuse, aux surfaces inégales, ainsi qu'à toutes les surfaces de béton lissé à la truelle, avant la pose de la Flexilastic 2000SC.

Les planchers de contreplaqué doivent être conçus de telle sorte que l'affaissement maximal prévu ne dépasse pas L/360 de la portée. Les sous-planchers doivent être de contreplaqué d'une épaisseur de 16 mm - 25 mm (5/8" à 1") et recouverts de panneaux de contreplaqué d'au moins 16 mm (5/8") avec des solives centrées à 40 cm (16") qui doivent être serrés avec des clous vissés ou de la colle où possible. Laisser un espace de 3 mm - 6 mm (1/8" à 1/4") entre les feuilles et près de toutes surfaces verticales pour l'expansion.

Se référer aux éditions courantes des manuels d'installation du TTMAC (09 30 00) et du TCNA pour information au sujet du placement de joints de dilatation et de rupture ou pour information additionnelle sur les surfaces acceptables.

■ APPLICATION – APPRÊT

Apprêt à l'intérieur: NE PAS DILUER L'APPRÊT. Apprêter la surface avec le Flexitile 4000 A PLEINE CONCENTRATION pour la plupart des installations au plancher. Pour les surfaces verticales et sur les surfaces horizontales poreuses ou rugueuses, appliquez deux couches d'apprêt. À l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau, apprêter la surface pour couvrir environ 9 m²/L (360 ft²/gal). Laisser sécher l'apprêt complètement jusqu'à ce qu'il soit collant avant la pose de Flexilastic 2000SC (l'apprêt devrait être collant, mais bien collé à la surface). Apprêt à l'extérieur – utiliser la même technique d'application pour l'extérieur en utilisant l'apprêt 4001.

■ INSTALLATION - MEMBRANE

Une fois que l'apprêt est sec, couper le Flexilastic 2000SC aux longueurs requises, environ 305 mm (12") plus longs que la fissure. Détacher environ 100 mm (4") de papier protecteur, en pressant le Flexilastic 2000SC en place. Il est important de s'assurer que la membrane est lisse en l'appliquant sur le support apprêté, pour éviter des poches d'air ou des plis dans la membrane appliquée. S'assurer que toute la fissure, plus 305 mm (12") additionnels de chaque bord sont couverts. Si des sections additionnelles de membrane sont requises pour couvrir les fissures. Joiner les sections (ne pas chevaucher). Traiter toutes les fissures dans le support de la façon ci-dessus.

Application surface totale

Lorsque l'apprêt est sec, dérouler la membrane pour couvrir la surface totale. Placer sur la surface sans détacher le papier protecteur. Plier une longueur de la membrane sur l'autre moitié et soigneusement couper le papier protecteur au point requis. Détacher le papier de la section supérieur et dérouler sur la surface apprêté, assurant que la membrane posée est lisse. Répéter la procédure pour l'autre moitié de la membrane, et pour les autres longueurs requises pour couvrir la surface entière. S'assurer que les poches d'air et les plis sont défroissés en posant la membrane. Pour garantir un encollage positif entre la membrane et l'apprêt, passer un rouleau de 34.0 kg ou 45.3 kg (75 lb ou 100 lb) sur la membrane installée.

Application Surfaces Verticales

Lorsque l'apprêt est sec, poser la membrane de la même procédure que pour le plancher, en commençant du haut de la surface du mur. NOTE: Perforer la membrane appliquée si elle se froisse ou contient des bulles, et défroisser. S'assurer que la membrane couvre entièrement la surface apprêtée, pour la performance maximale de la Flexilastic 2000SC.

Membrane D'atténuation Sonore

Poser de la même façon que membrane de pontage des fissures sur la surface totale, excepté que tous les joints entrent les feuilles devraient être chevauchées. Consulter Flexitile pour des produits accessoires, et pour d'autres recommandations et des propriétés d'atténuation sonore.

■ POSE DES CARREAUX

Les carreaux et pierres peuvent être posés immédiatement après l'application du Flexilastic 2000SC de pontage des fissures et d'atténuation sonore en utilisant le mortier Flexitile modifié aux polymères appropriés (ANSI 118.4). Les ciments-colles recommandés inclus Flexitile 50, 52, 56SR, 58, 61, 62 mortiers monocomposants ou les systèmes à deux composants Flexitile 51, 53/43 ou 51, 53/44 ainsi que 58XT.

■ SÉCURITÉ

Se référer aux fiches signalétiques de Flexitile pour plus de détails sur les informations au sujet de santé et sécurité.

■ DISPONIBILITÉ

Flexilastic 2000SC de pontage des fissures et d'atténuation sonore de Flexitile est disponible chez Flexitile Ltée ou chez ses distributeurs en rouleaux de 914 mm x 12.2 m (36" x 40'). L'apprêt 4000 est disponible en contenants de 3.78 L (1 USG) et 18.9 L (5 USG). L'apprêt Flexilastic 4001 est disponible en contenant de 18.9 L (5 USG).



AVIS: Les renseignements mentionnés dans les présentes sont les meilleurs disponibles au sujet de nos produits, et les usages recommandés pour nos produits sont basés sur des essais estimés concluants Flexitile garantit que chacun de ses produits est de qualité marchande et convient à l'usage auquel il est destiné MAIS LA COMPAGNIE NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. Cette garantie ne peut être étendue ou prolongée par nos représentants, les documents de vente ou les dessins. La responsabilité de Flexitile en vertu de cette garantie se limite au remplacement d'un produit jugé défectueux, ou, à son choix, au remboursement du prix d'achat de ce produit. Tous les conseils et devis de construction fournis par les représentants Flexitile seront utilisés au seul risque de ceux qui les reçoivent et Flexitile n'assumera aucune responsabilité pour la conception ou la construction d'ouvrages dans lesquels ses produits sont utilisés. Les révisions ou inspections des plans, constructions ou utilisations des produits par les représentants Flexitile ne doivent pas être interprétées comme une approbation de la part de Flexitile. Ces renseignements remplacent toutes les éditions précédentes et ils peuvent être modifiés sans préavis.

■ GARANTIE

Flextile garantit que ce produit est fabriqué à partir de matériaux de premier choix. Il est recommandé de s'assurer que le produit convient à l'emploi qu'on en fait; aussi, l'utilisateur assume tous les risques découlant de son emploi. En conséquence, les droits et garanties de toute nature se résument de la part du marchand et du fabricant au remplacement du produit trouvé défectueux ou, au choix, au remboursement du prix d'achat.

■ ENTRETIEN

Aucun entretien n'est requis excepté en cas de dommages dus à des circonstances inattendues. Les procédures de réparation seront faites suivant les recommandations de Flextile ou de ses distributeurs.

■ SERVICES TECHNIQUES

Flextile dispose d'un laboratoire bien équipé où les produits sont testés conjointement aux produits avec lesquels ils sont normalement utilisés. Une assistance technique pour l'utilisation des produits Flextile est disponible sur demande.

■ RÉFÉRENCES

Éditions courantes de: Manuel d'installation de tuiles céramiques (09 30 00) de TTMAC (l'association canadienne de terrazzo, tuiles et marbre) et manuel d'installation de TCNA (Tile Council of North America)..



AVIS: Les renseignements mentionnés dans les présentes sont les meilleurs disponibles au sujet de nos produits, et les usages recommandés pour nos produits sont basés sur des essais estimés concluants Flextile garantit que chacun de ses produits est de qualité marchande et convient à l'usage auquel il est destiné MAIS LA COMPAGNIE NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. Cette garantie ne peut être étendue ou prolongée par nos représentants, les documents de vente ou les dessins. La responsabilité de Flextile en vertu de cette garantie se limite au remplacement d'un produit jugé défectueux, ou, à son choix, au remboursement du prix d'achat de ce produit. Tous les conseils et devis de construction fournis par les représentants Flextile seront utilisés au seul risque de ceux qui les reçoivent et Flextile n'assumera aucune responsabilité pour la conception ou la construction d'ouvrages dans lesquels ses produits sont utilisés. Les révisions ou inspections des plans, constructions ou utilisations des produits par les représentants Flextile ne doivent pas être interprétées comme une approbation de la part de Flextile. Ces renseignements remplacent toutes les éditions précédentes et ils peuvent être modifiés sans préavis.